

EMMA

Association Loi du 1^{er} juillet 1901

55, boulevard Lannes

75016 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2008

EMMA

Association Loi du 1^{er} juillet 1901

55, boulevard Lannes

75016 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2008

Mesdames, Messieurs les membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association EMMA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 27 mars 2009

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Philippe GUAY

Comptes Annuels

Bilan
Compte de résultat
Annexe

Bilan Actif

EMMA

Etats de synthèse au 30/09/2008

	Brut	Amortissements Provisions	Net au 30/09/08	Net au 30/09/07
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets	85 550,02	83 056,12	2 493,90	2 708,96
Immobilisations corporelles				
Installations et agencements sur constructions	2 435 188,34	1 603 476,28	831 712,06	947 234,47
Installations générales	104 297,35	45 845,25	58 452,10	58 505,07
Matériel de transport	27 208,02	27 208,02		
Matériel de bureau & inform.	92 609,90	79 307,98	13 301,92	9 760,46
Mobilier de bureau	51 535,54	51 053,86	481,68	1 865,97
Autres immobilisations corp.	136 644,50	113 123,35	23 521,15	17 792,86
Immobilisations financières				
Prêts	5 651,25		5 651,25	5 651,25
Autres immobilisations financières	530,52		530,52	530,52
ACTIF IMMOBILISE	2 939 215,44	2 003 070,86	936 144,58	1 044 049,56
Stocks et en-cours	5 208,77		5 208,77	5 169,26
Créances				
Clients et comptes rattachés	132 346,93		132 346,93	130 842,97
Autres créances	10 306,67		10 306,67	14 405,43
Disponibilités				
Caisses	5 288,94		5 288,94	3 205,78
Disponibilités	416 961,97		416 961,97	162 724,95
Charges constatées d'avance	11 405,89		11 405,89	19 355,10
ACTIF CIRCULANT	581 519,17		581 519,17	335 703,49
TOTAL ACTIF	3 520 734,61	2 003 070,86	1 517 663,75	1 379 753,05

Bilan Passif

EMMA

Etats de synthèse au 30/09/2008

	Net au 30/09/08	Net au 30/09/07
PASSIF		
Fonds associatifs	2 206 686,65	2 206 686,65
Report à nouveau	-1 369 976,21	-1 511 293,36
Résultat de l'exercice	154 075,02	141 317,15
Subventions d'investissement	19 900,50	23 506,46
FONDS ASSOCIATIFS	1 010 685,96	860 216,90
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	826,99	1 465,54
Emprunts et dettes financières diverses	26 521,15	153 091,87
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	443 429,50	317 758,12
Dettes fiscales et sociales	36 200,15	47 220,62
DETTES	506 977,79	519 536,15
TOTAL PASSIF	1 517 663,75	1 379 753,05

COMPTE DE RESULTAT

EMMA

Etats de synthèse au 30/09/2008

	du 01/10/07 au 30/09/08	du 01/10/06 au 30/09/07
PRODUITS		
Dons, Produits de l'activité	2 757 690,69	2 503 901,80
Autres produits	19 093,43	33 415,05
Total	2 776 784,12	2 537 316,85
CHARGES		
Achats de m.p & aut.approv.	763 758,03	722 702,06
Variation de stock (m.p.)	-39,51	-314,93
Autres Achats	10 754,88	11 364,43
Autres achats & charges externes	1 353 474,10	1 153 381,90
Total	2 127 947,50	1 887 133,46
Impôts, taxes et vers. assim.	52 512,49	45 374,23
Salaires et Traitements	215 796,07	244 699,34
Charges sociales	54 983,66	76 102,88
Amortissements et provisions	139 616,84	151 300,26
Autres charges	385,05	107,87
Total	463 294,11	517 584,58
RESULTAT D'EXPLOITATION	185 542,51	132 598,81
Produits financiers		996,38
Résultat financier		996,38
RESULTAT COURANT	185 542,51	133 595,19
Produits exceptionnels	10 277,14	13 535,98
Charges exceptionnelles	41 744,63	5 814,02
Résultat exceptionnel	-31 467,49	7 721,96
RESULTAT DE L'EXERCICE	154 075,02	141 317,15

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 septembre 2008, dont le total est de 1 517 663, 75€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un excédent de 154 075 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er octobre 2007 au 30 septembre 2008

ELEMENTS DE L'ANNEXE A FOURNIR

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- 1 Règles et méthodes comptables

COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- 2 Etat de l'actif immobilisé
- 3 Etat des amortissements
- 4 Etat des provisions
- 5 Etat des échéances des créances et des dettes
Informations complémentaires
- 6 Produits à recevoir
- 7 Charges à payer
- 8 Charges et produits constatés d'avance

INFORMATIONS HORS BILAN

- 9 Estimation du bénévolat
- 10 Comodat

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

- 11 Compte d'emploi des ressources
- 12 Annexe au compte d'emploi des ressources

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Exercice clos le 30 septembre 2008

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base ci-dessous et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il a été fait application des dispositions particulières résultant du règlement numéro 99-01 du comité de la réglementation comptable du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles:

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Installations et agencements : 5 à 20 ans

Matériel et outillage : 4 ans

Matériel de transport : 4 à 5 ans

Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans

Mobilier : 5 à 10 ans

CRC 2002-10 ET CRC 2004-10

EMMA n'ayant que des immobilisations non décomposables et ne dépassant pas certains seuils, les durées d'amortissements n'ont pas été modifiées. (Comité d'urgence CRC 1er juin 2005, article 1122.)

A noter que les installations et agencements ont été réalisés sur des locaux dont l'association bénéficie de la jouissance au moyen de commodats (cf. Annexe 10).

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement:

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation du montant de la différence est constituée.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Autres informations

La contribution des bénévoles est évaluée à 480 168 €.

La provision pour engagement de départ en retraite: NEANT.

Compte tenu de la moyenne d'âge et du turn over important, l'évaluation des engagements de départ en retraite ne serait pas significative.

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

CADRE A IMMOBILISATIONS	VALEUR BRUTE Début exercice	AUGMENTATIONS	
		Réeval. Ex.	Acquis. Créd.
Frais d'établissement de recherche & dévelop.			
Autres postes Immo Incorporelles	84 691		859
Installations et Agencements sur Constructions	2 435 188		
Installations Matériel et Outillage	124 628		12 017
Installations générales	95 272		9 025
Matériel de transport	27 208		
Autres immobilisations corporelles	134 335		9 811
Immobilisations corporel. En cours			
Avances et acomptes			
Prêts et autres immo financières	6 181		
TOTAL	2 907 503	0	31 712

CADRE B IMMOBILISATIONS	DIMINUTIONS		VALEUR Fin exercice	Réev Leg.
	Par virement	Par cession		
Frais d'établissement de recherche & dévelop.			0	
Autres postes Immo Incorporelles			85 550	
Installations et Agencements sur Constructions			2 435 188	
Installations Matériel et Outillage			136 645	
Installations générales			104 297	
Matériel de transport			27 208	
Autres immobilisations corporelles			144 146	
Immobilisations corporel. En cours			0	
Avances et acomptes			0	
Prêts et autres immo financières			6 181	
TOTAL	0	0	2 939 215	0

ETAT DES AMORTISSEMENTS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant amortissements début exercice	Augmentations de l'exercice de l'exercice	Diminution de l'exercice	Montant des amortissements en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	81 982	1 074		83 056 0
Installations et agencements	1 487 954	115 522		1 603 476
Matériel et outillages	106 836	6 287		113 123
Installations générales	36 767	9 078		45 845
Matériel de transport	27 208			27 208
Matériel de bureau et informatique	122 709	7 653		130 362
TOTAL	1 863 456	139 614	0	2 003 070

VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
Immobilisations incorporelles	1 074		
Installations et agencements	115 522		
Matériel et outillages	6 287		
Installations générales	9 078		
Matériel de transport	0		
Matériel de bureau et informatique	7 653		
TOTAL	139 614	0	0

ETAT DES PROVISIONS

ETAT DES PROVISIONS	Montant début exercice	Augmentations de l'exercice	Diminution de l'exercice	Montant en fin d'exercice
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES
--

ETAT DES CREANCES	Montant brut	à - 1 an	à + 1 an
PRETS	5 651		5 651
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	531		531
AUTRES CREANCES CLIENTS	132 347	132 347	
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	0	0	
GROUPE ET ASSOCIES	0	0	
DEBITEURS DIVERS	10 307	10 307	
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	11 406	11 406	
TOTAL	160 241	154 060	6 182

ETAT DES DETTES	Montant brut	à - 1 an	à + 1 an
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	443 430	443 430	
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	15 833	15 833	
SEC.SOC. ET AUT. ORG	20 936	20 936	
AUTRES IMPOTS ET TAXES	258	258	
GROUPE ET ASSOCIES	26 521	26 521	
AUTRES DETTES	0	0	
TOTAL	506 978	506 978	0

PRODUITS A RECEVOIR CHARGES A PAYER
CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

PRODUITS A RECEVOIR	MONTANT
AUTRES CREANCES	7 656
TOTAL	7 656

CHARGES A PAYER	MONTANT
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	102 359
DETTES FISCALES ET SOCIALES	20 741
CONGES A PAYER	15 833
ORG.SOC CHARGES A PAYER	4 908
FORMATION CONTINUE	
TOTAL	123 100

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	CHARGES	PRODUITS
CHARGES/PRODUITS D'EXPLOITATION	11 406	
CHARGES/PRODUITS FINANCIERS		
CHARGES/PRODUITS EXCEPTIONNELS		
TOTAL	11 406	0

BENEVOLAT

	Volume horaire	Valorisation SMIC
Restauration	1 547	15 872
Accueil St Jean (et ménage chapelle)	2 508	25 732
Administratif	1 274	13 071
Maison des Chapelains	816	8 372
Session	35 855	367 872
Sessions montage et démontage	4 800	49 248
Total	46 800	480 168

COMMODATS

L'association EMMA bénéficie de la jouissance de locaux au moyen de commodats.

Commodat n°1 :***Propriétaire***

Locaux faisant l'objet d'un bail emphytéotique au profit de l'association Sanctuaires de Paray le Monial. Le bail emphytéotique se termine le 30 septembre 2019.

Durée

10 ans à compter du 1er octobre 2003 au 30 septembre 2012 et renouvelable. L'emprunteur s'oblige à rendre au prêteur les biens prêtés au plus tard le 30 septembre 2019, et ce sans qu'aucune mise en demeure soit nécessaire.

Commodat n°2 :***Propriétaire***

Société civile "LES BRUYERES".

Durée

2 ans à compter du 15/09/95 et renouvelable par tacite reconduction.

Commodat n°3 :***Propriétaire***

Association CENTRE SAMUEL

Durée

3 ans à compter du 1/03/02 et renouvelable par tacite reconduction.

Ces commodats n'ont pas fait l'objet d'une évaluation permettant leur inscription en comptabilité.

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

	2007	2008	2006	2007	
ACCUEIL DES PELERINS		1 935 374		1 797 977	7,10%
ANIMATION		396 532		361 154	8,92%
LOGISTIQUE ET AMENAGEMENT DU SITE		322 125		275 950	14,33%
HEBERGEMENT		558 877		533 670	4,51%
RESTAURATION		549 325		494 056	10,06%
GESTION DES INSCRIPTIONS		108 514		133 147	-22,70%
TRANSPORT DES PELERINS				-	-
PROMOTION DE PARAY LE MONIAL		72 227		27 867	61,42%
APPEL A LA GENEROSITE PUBLIQUE		225 896		165 340	26,81%
Frais de Collecte		133 788		84 013	37,20%
Service Recherche de Fonds		70 005		54 774	21,76%
Coût du traitement des dons		22 102		26 553	-20,14%
FONCTIONNEMENT		380 783		386 120	-1,40%
TOTAL EMPLOIS		2 614 280		2 377 303	9,06%
PRODUITS LIES A LA GENEROSITE PUBLIQUE		602 312		438 189	27,25%
DONS DE PARTICULIERS		602 312		438 189	27,25%
AUTRES PRODUITS		2 166 043		2 080 432	3,95%
COTISATIONS STATUTAIRES		32		64	-100,00%
PARTICIPATION ACTIVITES		2 155 734		2 063 126	4,30%
TRONCS				2 709	
SUBVENTIONS				3 606	
PRODUITS FINANCIERS				996	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		10 277		9 930	3,38%
REPRISE DES PROVISIONS					
TOTAL RESSOURCES		2 768 355		2 518 621	9,02%
RESULTAT DE L'EXERCICE		154 075		141 317	

INFORMATIONS RELATIVES A L'ELABORATION DU CER
--

1 Règles et méthodes comptables**1.1 Cadre légal de référence**

L'ordonnance du 28 juillet 2005 portant sur la simplification et la modification notamment des obligations des associations et fondations relatives à leurs comptes annuels prévoit que, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2006, le compte d'emploi annuel des ressources (CER), accompagné des informations relatives à son élaboration, soit inclus dans l'annexe des comptes annuels.

Le règlement comptable CRC n°2008-12, homologué par arrêté du 11 décembre 2008, prévoit désormais un cadre normalisateur applicable à compter du 1er janvier 2009. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2008, le CER a été élaboré conformément aux textes existants précédemment (loi du 7 août 1991 et arrêté du 30 juillet 1993). Les règles d'établissement du CER n'ont pas changé par rapport à l'exercice comptable précédent.

1.2 Règles et méthodes comptables retenues pour l'établissement du compte d'emploi des ressources**1.2.1 Règles et méthodes relatives aux postes de ressources****Dons**

Compte tenu du fait qu'ils constituent une ressource principale et non accessoire, ils sont constatés en exploitation et non en exceptionnel.

Pour ce qui concerne la règle de rattachement des produits à l'exercice :

- Sont enregistrés sur l'exercice, les dons datés de l'exercice, même s'ils sont encaissés après la date de clôture, versés en chèques, cartes bleues ou virements.

Bénévolat

Le bénévolat est valorisé par secteur en fonction du nombre de jours donnés par an.

Ces heures sont ensuite valorisées au SMIC horaire.

Cette évaluation ressort à 480 168 € pour l'exercice comptable.

1.2.2 Règles et méthodes relatives aux postes d'emplois .**Méthode d'imputation des coûts indirects aux missions sociales.**

Service Ressources Humaines : en fonction du nombre de salariés (EUROPSERVEM)

Service comptable : en fonction du nombre de lignes comptables (EUROPSERVEM)

Service informatique : en fonction du nombre de postes informatiques (EUROPSERVEM)

Service juridique : en fonction du nombre d'entité pondérée par un coefficient, mis en frais généraux dans l'association. (EUROPSERVEM).

Délégué général : proportionnellement aux autres postes Eurobservem. (EUROPSERVEM)

Détermination des coûts directs d'appel à la générosité du public.

Il s'agit :

- de la création
- de l'impression
- du traitement et de la location des fichiers
- de l'affranchissement
- du coût de la gestion de la base (EUROPSERVEM)
- du coût du service recherche de fonds (EUROPSERVEM)
- du coût de traitement des dons. (EUROPSERVEM)

INFORMATIONS RELATIVES A L'ELABORATION DU CER
--

Méthode d'imputation des coûts directs d'appel à la générosité du public.

- Gestion de la base : en fonction du nombre d'adresses sollicitées par opération de recherche de fonds. (EUROPSERVEM)

- Service recherche de fonds : en fonction du nombre d'opérations réalisées. (EUROPSERVEM)

- Service gestion des dons : en fonction du nombre de reçu fiscal édité. (EUROPSERVEM)

Détermination des frais d'information et de communication

- Annonces, tracts...imputés directement à la mission sociale concernée.

- Service Relations presse : en fonction du nombre d'évènements couverts (EUROPSERVEM)

2 Compléments d'information relatifs au compte d'emploi des ressources issues de la générosité du public.2.1 Compléments d'information relatifs aux ressources2.1.1 Ressources issues de la générosité du public .

	Nombre de dons	Ressources par opération sur la période	Don Moyen	Nombre de prélèvements	Ressources par opération sur la période	Total par opération
NL7 OCT 05				13	2 580	2 580
NL8 DEC 05				5	880	880
M5 DEC 05	1	160	160	8	1 060	1 220
M6 FEVRIER 06	1	65	65	11	1 876	1 941
M7 JUIN 06	4	165	41,25	19	3 355	3 520
NL9 JUIN 06	2	30	15	1	200	230
NL 10 SEPT 06	5	275	55			275
M8 OCT 06	7	264	37,71	21	2 835	3 099
NL 11 DEC 06				9	2 160	2 160
M9 FEV 07	47	2 856	60,77	18	2 790	5 646
NL 12 MAI 07	57	2 350	41,23	3	390	2 740
M10 JUIN 07	127	8 592	67,65	15	2 240	10 832
M11 NOV 07	1 637	87 387	53,38	20	2 235	89 622
NL13 JANVIER 08	355	15 137	42,64	8	614	15 751
M12 FEVRIER 08	2 084	97 344	46,71	17	1 225	98 569
NL14 MARS 08	406	17 845	43,95	5	190	18 035
M13 MAI 08	2 297	102 415	44,59			102 415
NL15 JUILLET 08	337	14 588	43,29	4	250	14 838
MSESSIONS	23	1 117	48,57			1 117
INTERNET	27	4 495	166,48			4 495
PHONING	234	12 913	55,18	8	280	13 193
TRACTS	24	6 080	253,33			6 080
AUTRES	4	233	58,25	41	6 031	6 264
TOTAL	7 679	374 311	48,74	226	31 191	405 502

Dans le CER sont compris à la fois les dons reçus suite aux opérations ci-dessus mais également des dons reçus ponctuellement.

INFORMATIONS RELATIVES A L'ELABORATION DU CER
--

2.1.2 Autres ressources

Il existe d'autres ressources que les dons dans l'association EMMA :

- Les pèlerins accueillis peuvent verser une participation financière libre, cette contribution finance en partie les moyens et les structures mises en œuvre pour l'accueil.
- L'association propose aux personnes venant en retraite ou en session de les nourrir et de les loger, il existe donc des ressources liées à cette activité. (Inscriptions, participation aux frais de repas et d'hébergement).

2.2 Compléments d'information relatifs aux emplois.Frais d'appel à la générosité publique

Coûts spécifiques aux appels : (détail des charges)

Conceptions de campagne :

Comité de rédaction : EMMA, Via Magnificat et Euroservem

Rédaction des textes :

Euroservem et Via Magnificat

Conception et mise en page :

Sous-traitance : Seven Design et Via Magnificat

Dédoublonnage :

Euroservem et Via Magnificat

Impression :

Sous traitance : La Caladoise
Via Magnificat

Routage :

Sous traitance
Mailing Process
Process Routage

Tenue et mise à jour du fichier :

EUROPSERVEM

Traitement des dons :

EUROPSERVEM